

Réponse à une consultation 19.08.2014

Énergie : le modèle de prescription cantonal va au-delà de l'objectif

Les propositions en vue de l'élaboration d'un nouveau modèle de prescriptions énergétiques vont au-delà des lois actuelles dans les domaines de l'énergie et du climat. C'est le cas de l'interdiction de facto d'utiliser des énergies fossiles pour de nouvelles constructions et des mesures en cas d'assainissement de bâtiments, qui généreront des coûts élevés. Le projet se focalise sur l'enveloppe des bâtiments (isolation) et exclut la majorité des techniques de gestion intelligente des bâtiments, raison pour laquelle il aboutit à des solutions inefficaces et coûteuses. Les gros consommateurs préconisent des objectifs harmonisés à l'échelle nationale et la reconnaissance réciproque des objectifs dans tous les cantons. economie suisse propose de revoir complètement les prescriptions prévues dans le domaine du bâtiment. Les principaux acteurs des branches de l'immobilier, du bâtiment, de l'énergétique du bâtiment et de la technique doivent être impliqués dans le processus.